

Cérémonie en l'honneur d'Antoine GLEY

Dimanche 23 septembre 2012



Au monument situé
PARC GARNIER



Edito du Maire

Deux années après l'inauguration du monument Antoine Gley, le 19 septembre 2010, à l'occasion des journées du Patrimoine, la commune a répondu favorablement à la sollicitation de l'Union Nationale des Associations du Commissariat de l'Armée de Terre d'organiser une cérémonie de recueillement en ce dimanche 23 septembre.

Rappelons que ce monument réalisé par le sculpteur Grégoire Calvet fut inauguré le 13 Mai 1911 par le Ministre de la Guerre dans l'enceinte du château de Vincennes avant d'être transféré à l'Ecole Militaire Supérieure d'Administration et de Management de Montpellier. A la dissolution de celle-ci en juillet 2010, le monument a été offert à la ville de Gérardmer. Son emplacement dans le parc Garnier est un autre symbole puisqu'Antoine Gley a été élevé par son grand-père maternel, Joseph Garnier, dans la Maison située dans ce même parc.

Je souhaite à toutes et à tous la bienvenue à Gérardmer pour cette cérémonie à la mémoire d'Antoine Gley, « Le boulanger de Paris », dont le parcours est retracé dans l'historique qui suit.

Jean-Paul Lambert
Maire de Gérardmer

Edito d'un membre de l'UNACAT

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, chers Camarades des Associations adhérentes à l'UNACAT.

Alors que nous venons de commémorer la mémoire de l'Officier Principal d'Administration Antoine GLEY, dit " le Boulanger de Paris", il se doit de retracer l'historique de la carrière militaire de ce valeureux officier.

Antoine GLEY est né le **18 octobre 1813** à Gérardmer.

Il est le fils d'Antoine GLEY, menuisier (31 ans) et de Catherine REMY.

Le **2 juillet 1833**, il entre en service comme commis élève du cadre entretenu du Service des subsistances.

Le **31 décembre 1835**, il est commis entretenu du Service des subsistances.

Le **15 mai 1837**, commis entretenu de 3^o classe. (Ces grades correspondent à sous-officier).

Le **31 mai 1838**, il est promu officier avec le grade d'adjudant en second des subsistances militaires ce qui correspond au grade de sous-lieutenant.

Le **2 novembre 1839**, il est promu adjudant en premier (lieutenant) alors qu'il est en service à Alger.

Le **14 avril 1843**, il accède au grade d'officier d'administration comptable de 2^{ème} classe des vivres de l'armée alors qu'il est toujours à Alger.

En effet, Antoine Gley a fait campagne à Alger du mois de février 1836 au mois de février 1845.

C'est au retour de sa campagne d'Algérie qu'il se mariera avec Mademoiselle Laure Rosalie MUTEL le **19 mai 1845** à Pariset (Isère). Son père était capitaine d'Artillerie à pied affecté à Vincennes.

Le **12 janvier 1848**, il est officier comptable de 1^{ère} classe alors qu'il commande le magasin des subsistances de Nantes.

Le **2 mai 1855**, il est promu officier d'administration principal (Lieutenant Colonel) grade maximum qu'il peut atteindre du fait de son statut.

Alors que depuis le **27 janvier 1850**, il commande le magasin des vivres de Metz, par décision du **14 février 1852**, il est nommé pour gérer la Manutention des Vivres de Paris et, par décret du 14 août 1854, il est désigné également comme commandant de la 2^{ème} section d'ouvriers militaires d'administration à Paris.

Antoine Gley était un officier très apprécié pour ses compétences, ainsi il fait partie de nombreuses commissions militaires ou mixtes pour le règlement de l'alimentation publique, il a également rédigé des règlements dans le domaine des subsistances.

Ce sont certainement ses compétences qui lui valent d'être nommé directeur de la Manutention des Vivres de Paris qui est situé au 34, quai de Billy, dans le 16ème arrondissement. C'est donc à la tête d'une véritable grande entreprise que se trouve Antoine Gley. Selon le guide de Paris de l'époque, la Manutention de Paris est :

- Le plus grand moulin du monde où plus de 20 paires de meules tournent à la fois.
- Un immense magasin de blé de 60 à 70 000 quintaux de froment.
- Une meunerie de 15 000 quintaux de farine.
- Quatre boulangeries de 16 fours.
- C'est également un casernement pour les ouvriers d'administration.

La manutention est donc une boulangerie colossale qui garantit le pain quotidien des armées de Paris (y compris le biscuit).

Alors qu'Antoine Gley aurait pensé prendre sa retraite, la guerre de **1870** éclate. C'est alors que l'Intendant Perrier fort de l'expérience avérée de gestionnaire de l'officier Gley, lui demande de l'accompagner à un Conseil des Ministres. Antoine Gley déclare alors qu'au vu des stocks existants dans la capitale " s'il y a un siège et que l'ennemi ne donne pas l'assaut, Paris pourra tenir 4 mois".



Effectivement 2 millions d'habitants et une armée de 250 000 hommes seront "alimentés" pendant 130 jours (du 19 septembre 1870 à la capitulation le 28 janvier 1871). Pour se faire, Antoine Gley, directeur de la Manutention Militaire lors du siège de la capitale fera regrouper tous les vivres et liquides éparpillés dans différents dépôts pour mieux gérer et surveiller. En effet, il s'avère que le ministre du commerce avait fait entrer dans Paris grains et farine, avant le siège. Antoine Gley s'occupait plus spécialement du pain, ce qui lui valut le surnom de "boulangier de Paris". Le pain du siège fut rationné à 500 grammes par jour et par adulte , puis 300 grammes par jour en janvier et 150 grammes par jour et par enfant. Cependant quand il n'y a plus de blé, on prend de l'avoine, du son, de la sciure puis de la paille qui donnent un mélange que l'on appelle "pain".

Donc, pendant 5 mois, Antoine Gley dirigera sans trêve son établissement, pour fournir l'alimentation à l'armée et à la population parisienne, tout en assurant le commandement de la section d'ouvriers d'administration, ce qui représente au total, un effectif de l'ordre de 3 000 hommes.

Antoine Gley avait tenu le journal des événements de la Manutention pendant le siège, ce qui fait que l'on sait, qu'il était toujours à son poste le **18 mars 1871** à l'instauration de la Commune. C'est alors que les événements vont se précipiter. Le **20 mars 1871**, la Manutention est envahie par la garde nationale fédérée, du 138ème bataillon de Belleville.

Le **31 mars 1871**, Antoine Gley est dessaisi de son poste de Directeur de la Manutention par la Commune. Il lui est reproché le ralentissement de la production de farine. En fait, le moulin à blé avait été arrêté avant le **18 mars** suite au manque de main d'œuvre, du fait du départ des libérables, en effet, il ne reste que 5 ou 7 hommes pour un besoin de 30. Cependant, cet arrêt momentané est jugé possible par Antoine Gley , grâce au stock considérable reconstitué de farine alors que nous ne sommes que 2 mois après la fin du siège. De plus ayant appris que Antoine Gley devait être remplacé, les boulangers civils qui lui faisaient confiance s'inquiètent de ne plus être payés après son départ et cessent leurs livraisons. Antoine Gley est alors également accusé de laisser la Manutention sans pain.

Le soir du **31 mars 1871**, son ordonnance lui annonce qu'il va être arrêté. Antoine Gley quitte alors immédiatement et clandestinement Paris et se met aussitôt à la disposition de l'intendant Perrier à Fontainebleau. Affecté ensuite à Versailles, il y est resté jusqu'au **23 mai 1871**, date à laquelle il a repris la direction de la gestion des Services des vivres de Paris. Il prendra sa retraite le **10 décembre 1873**; il meurt à Paris en **1907**.

Il n'a jamais oublié Gérardmer où il avait ses racines et où on le voit très souvent. L'officier d'administration Antoine Gley était :

- nommé, le **4 août 1853**, chevalier de l'ordre impérial de la légion d'honneur.
- promu officier de la légion d'honneur le **2 mai 1855**.
- nommé le **7 février 1871** par décret au grade de commandeur de la légion d'honneur avec la mention suivante :
 - "officier du **14 mars 1865** -35 ans de service - 15 campagnes
 - services exceptionnels rendus à l'armée et à la population parisienne".



A propos de cette nomination, il faut noter que le gouvernement de la défense nationale fut saisi par l'intendance militaire pour une demande de récompenses en sa faveur compte tenu des services exceptionnels rendus, mais il sera objecté une impossibilité du fait du règlement, qui ne donne pas accès au grade de commandeur de la légion d'honneur aux officiers d'administration. Il faudra une intervention du président du Gouvernement et de la municipalité de Paris, considérant que Antoine Gley était "une noble exception" et "qu'à service exceptionnel récompense exceptionnelle s'imposait".

Ainsi fut la carrière exemplaire d'un officier d'administration pour lequel nous sommes aujourd'hui réunis pour commémorer la mémoire.

Mémoire qui est symbolisée par le monument au pied duquel nous venons de déposer une gerbe.

Celui-ci fut érigé à l'initiative de la Vincennoise en **1909**, société amicale de secours mutuels des officiers d'administration dont l'école se situait à Vincennes qui a lancé une souscription.

Il a été fait appel à Grégoire Calvet, sculpteur reconnu.

Le monument sera à l'origine élevé à Vincennes dans l'enceinte du vieux fort où se situe alors l'Ecole Militaire d'Administration.

Il sera inauguré le samedi **13 mai 1911** à 14 heures sous la présidence du Ministre de la guerre et en présence de la veuve de l'Officier d'Administration principal Antoine Gley.

Les membres de l'UNACAT ne peuvent qu'être sensibles à la démarche de la ville de Gérardmer pour avoir accueilli le monument à la mémoire de l'officier principal d'Administration Antoine Gley dit le "boulangier de Paris", d'autant qu'il a sa place dans un cadre qui lui fait honneur, dans le parc Garnier, où se situe la maison de son grand-père maternel qui s'était particulièrement occupé de lui, enfant.

Certes, c'était un des enfants des Vosges mais c'est aussi l'un de nos grands anciens qui a fait honneur à notre Service (Intendance puis Commissariat de l'Armée de Terre).

Monsieur le Maire, permettez moi au nom des membres de l'UNACAT de remercier très sincèrement votre ville pour que la mémoire de l'officier principal d'administration Antoine Gley perdure.

Colonel (h) LE GAC, membre de l'UNACAT